

BULLETIN

DU

Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Paraissant deux fois par mois

COMPTI DE CHÈQUES-POSTAUX
 N° 8.018 — NANTES

 Les Bureaux sont ouverts tous les jours de la Semaine
 de 9 heures à Midi et de 1 heure à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

Téléphone 1.95

 LE PROCHAIN « BULLETIN »
 PARAITRA LE 19 AOUT

AVIS

 Les bureaux du Syndicat seront fermés
 les 13, 14 et 15 août.

LA SITUATION

LES ENGRAIS

Nous n'avons aucune note intéressante à signaler dans la question des engrais depuis la publication de notre dernier bulletin qui a donné à nos adhérents les prix valables jusqu'à fin décembre prochain. Nous sommes au calme à peu près complet pour une grande partie du présent mois, les commandes pour les ensemencements de blé ne nous arrivant guère qu'en seconde quinzaine d'août.

Nous recommandons à nos adhérents de nous envoyer le plus tôt possible cependant leurs commandes de phosphates et de scories par wagons complets, ces engrais pouvant être reçus sans inconvénient pour les sacs dans les exploitations agricoles quelques semaines à l'avance. D'un autre côté, nous croyons qu'après plusieurs années de fluctuations fréquentes, brusques et importantes dans les prix, nous revenons à un équilibre assez général dans les cours des engrais. La culture y gagnera et le commerce des engrais, producteurs et intermédiaires, également.

La Race Bovine Maine-Anjou

Le concours spécial d'animaux reproducteurs de la race bovine Maine-Anjou, inscrits au Herd-book de cette race, se tiendra le 16 septembre à Saint-Mars-la-Jaille (Loire-Inférieure). Une somme de 25.635 francs est prévue pour les prix à décerner, dont 14.770 francs pour les mâles et 10.865 francs pour les femelles ; il est prévu, en outre, trois prix d'ensemble et trois prix de famille, et deux prix de championnat, l'un pour les mâles et l'autre pour les femelles. Les animaux présentés à ce concours, qui est un concours de deuxième degré, seront choisis de préférence parmi ceux primés précédemment dans les concours de Comices et de Sociétés d'Agriculture et dans les concours itinérants organisés avec la collaboration des Offices agricoles.

On doit adresser sans retard les demandes d'admission à M. L. Danguy, directeur des Services agricoles, commissaire général du concours, 5, rue Fanny-Peccot, à Nantes (Loire-Inférieure).

(Agriculture Pratique.)

Société d'Agriculture de la Loire-Inférieure

Concours départemental de 1922

La Société d'Agriculture de la Loire-Inférieure tiendra son concours annuel dans l'arrondissement d'Ancenis, le samedi 16 septembre, à Saint-Mars-la-Jaille.

Il aura donc lieu, suivant l'usage, en même temps que le concours du canton et aussi que le concours spécial d'animaux reproducteurs de la race bovine Maine-Anjou, inscrits au Herd-Book de cette race, que nous annonçons dans la note insérée ci-dessus.

Le Comité nommé par le ministre de l'Agriculture pour l'organisation du concours spécial, les bureaux de la Société d'Agriculture départementale et du Comice cantonal de Saint-Mars-la-Jaille se sont entendus pour que les règlements de leurs réunions et les programmes de leurs concours particuliers soient établis sur des données absolument parallèles leur permettant de fonctionner dans des conditions aussi identiques que possible.

Ces règlements et programmes seront publiés très prochainement.

FUTAILLES NEUVES

En suite de notre avis paru au Bulletin du 8 juillet, nous avons reçu des ordres importants en barriques nantaises chêne ou genre Nimes châtaignier ou demi-muids châtaignier. Nous avons avis de départ de nos premières commandes et nous pensons que dans le courant du mois d'août nous serons livrés du solde.

Les prix n'ayant pas varié, nous sommes autorisés à accepter encore de nouveaux ordres d'ici quelques jours. Mais il faudrait se hâter de nous les faire parvenir de peur de retard dans les arrivages.

SULFATE DE CUIVRE

La demande en sulfate de cuivre se ralentit, bien que l'on continue toujours les sulfatages dans les vignobles. Les prix se maintiennent fermes. Nous cotons aujourd'hui 135 fr. les 100 kilos, conditions usuelles.

CRÉSYL - HENRY

Nous sommes à même de livrer le Crésyl Henry, pour désinfections et lavages des écuries, étables, etc., au prix de 4 fr. 50 le bidon d'un kilogramme pris dans nos bureaux.

LA FERME-ÉCOLE DE LA VILLE DE NANTES

Centre de rééducation agricole pour blessés de guerre, procure : régisseurs, chefs de culture, jardiniers, gardes-particuliers, secrétaires-comptables, etc., possédant de solides connaissances théoriques et pratiques.

S'adresser à M. Chastand, ingénieur agronome, directeur, Château-Thébaud (Loire-Inférieure.)

ÉVALUATION DÉFINITIVE DE LA RÉCOLTE DU BLÉ DE 1921

1° Pour la France entière :

5.382.270 hectares avec 88.034.290 quintaux, soit un rendement à l'hectare, sur un poids moyen de 77 kilos 86 à l'hectolitre, de 21 hectolitres ou 16 quintaux 35.

2° Pour la Loire-Inférieure :

125.530 hectares avec 2.329.840 quintaux, soit un rendement à l'hectare, sur un poids moyen de 80 kilos, de 23 hectolitres 20 ou 18 quintaux 56.

LE XI^e CONGRÈS NATIONAL DES SYNDICATS AGRICOLES (SUITE ET FIN)

Lors de la seconde journée, M. Delalande présida, assisté de MM. Boret et Ricard, anciens ministres de l'Agriculture.

M. Garcin, vice-président de l'Union du Sud-Est, fit d'abord un très intéressant exposé sur la façon dont le projet de loi sur les assurances sociales pourrait être appliqué avec justice. La parole nette et précise de l'orateur a soulevé les applaudissements unanimes de l'Assemblée, qui manifesta sa préférence pour un système fondé sur l'organisation professionnelle, où les Mutuelles, grâce au système de réassurance à 3 degrés, joueraient le rôle le plus bienfaisant et le seul acceptable pour les agriculteurs.

Ce fut ensuite au tour de MM. Boret et Courtin de présenter des rapports sur la vente du blé. Cette question qui est aujourd'hui de la plus haute importance a vivement retenu l'attention des auditeurs, plus nombreux encore que la veille. Si les deux orateurs conseillèrent une grande prudence dans la question du blé, M. Courtin sut, dans un exposé fort intéressant montrer quel avenir était réservé à la coopération sur ce terrain.

Entre les rapporteurs précédents et ceux qui devaient traiter la question de la viande, M. Toussaint, délégué général de l'Union Centrale, fit une brillante conférence sur le rôle des Syndicats agricoles, autant que possible communaux, groupés dans des Unions régionales avec sous-Unions départementales rattachées elles-mêmes à l'Union Centrale, celle-ci ayant dernièrement constitué une Confédération internationale. Il dit avec flamme sa foi inébranlable dans l'avenir syndical et exposa la doctrine qui le guide pour la réalisation pratique de cet idéal. Il préconisa la formation d'une élite rurale de jeunes qui, demain, devront être les chefs du mouvement social.

MM. Ricard et Lapière exposèrent ensuite le problème de la viande, ce dernier exposant avec une clarté parfaite comment on pourrait le solutionner par l'exemple de l'usine de Cantarane.

Le troisième jour fut le véritable cou-

ronnement de ces deux journées de travail.

A la suite d'une cérémonie à la Cathédrale de Rodez en l'honneur des agriculteurs tombés au champ d'honneur que M. l'abbé Thellier de Poncheville glorifia avec sa belle éloquence, MM. Chéron, ministre de l'Agriculture ; Colrat, sous-secrétaire d'Etat au ministère des Affaires étrangères ; le Préfet de l'Aveyron et les parlementaires de la région prirent la tête d'un cortège qui se forma pour se rendre au manège des haras où un banquet de 700 couverts groupait tous les congressistes autour des personnalités les plus éminentes du monde agricole. MM. Chéron et Delalande redirent encore leur foi dans le travailleur des champs qui, par son exemple et son acharnement au travail, peut seul sauver la France de la crise économique que nous traversons depuis de longs mois déjà.

Une visite à l'abattoir coopératif de Cantarane réunit une dernière fois les congressistes et ainsi prit fin une des plus instructives et importantes réunions du monde agricole français.

ABATTOIRS COOPÉRATIFS

M. Chéron, ministre de l'Agriculture, a assisté au Congrès des Syndicats agricoles qui s'est tenu le mois dernier à Rodez. En compagnie des congressistes il a visité, le 10 juin, l'abattoir de Cantarane créé par l'Union des Syndicats du Plateau Central. Frappé sans doute de ce qu'il a pu réaliser l'initiative privée, sans aucun concours de l'Etat, il adressait aux préfets, dès le 23 juin, une circulaire relative aux abattoirs coopératifs.

La lecture de la circulaire ministérielle n'est pas sans intérêt ; nous y trouvons la confirmation de ce que nous avons dit ici touchant la mauvaise organisation du marché de la viande et le monopole de fait exercé par le marché de la Villette sur la fixation des cours, tant à la production qu'à la consommation.

A la circulaire sont joints des modèles de statuts qui devront être communiqués par les préfets, à titre de renseignements, à ceux de leurs administrés qui désireraient fonder un abattoir coopératif.

Personne aujourd'hui ne conteste plus que l'organisation actuelle est défectueuse et qu'elle a trop duré. Le transport des animaux sur pied dans les grandes agglomérations urbaines, particulièrement sur le marché de Paris, doit être remplacé par des expéditions de viandes abattues faites des pays de production. Les abattoirs établis sur place seront-ils des établissements industriels importants comme il en existe déjà quelques-uns, ou de simples boucheries coopératives comme les Syndicats agricoles cantonaux ou même communaux pourraient en créer ? L'avenir nous le dira. Il semble que l'une ou l'autre solution pourrait être envisagée, suivant les lieux et les circonstances.

Tel qu'il est, s'inspirant du véritable esprit coopératif, l'abattoir de Rodez-Cantarane réalise le modèle d'un organisme qui concilie les intérêts des producteurs et des consommateurs. Il s'affranchit

de l'intermédiaire des courtiers en achetant directement aux éleveurs, en habituant ceux-ci à vendre au poids et en les intéressant, par des primes de rendement, à fournir des animaux de qualité supérieure. D'autre part, il a créé des boucheries de détail dans les villes les plus rapprochées, Béziers, Millau, Carmaux, etc. Il en est résulté dans ces villes une baisse sensible du prix de la viande.

L'abatage se fait à Cantaranne avec toutes les précautions de contrôle sanitaire et d'hygiène désirables. Une utilisation parfaite des sous-produits permet de réaliser des économies appréciables.

Les animaux accèdent par une rampe au premier étage où ont lieu l'abatage et le dépeçage. Les quartiers de viande suspendus à des rails fixés au plafond sont dirigés sans contact avec le sol vers une salle de ressuyage largement aérée et ventilée, puis ils sont introduits dans les chambres froides. La température des chambres froides est maintenue à deux degrés au-dessus de zéro ; les viandes peuvent s'y conserver quinze jours sans rien perdre de leur saveur et de leur fraîcheur.

Les expéditions vers les centres de consommation sont faites le plus souvent dans des wagons isothermes, dits wagons blancs, suffisants pour assurer la conservation des viandes sur des parcours directs de cinq à six cents kilomètres. On n'a recours aux wagons-glacières de la « Compagnie des transports frigorifiques » que pour les transports par lignes transversales et lorsque les expéditions sont exposées à des stationnements prolongés.

Il est à désirer que notre région de l'Ouest, grande productrice d'animaux de boucherie, possède bientôt quelques abattoirs coopératifs établis sur le modèle de celui de Cantaranne. Une pareille initiative serait particulièrement bien accueillie dans le Maine qui fournit des animaux gras durant toute l'année.

Jules DAVOST.

(L'Action Française du dimanche.)

Préparation du matériel vinaire

Comme chaque année à pareille époque, nous croyons utile de rappeler à nos lecteurs que le moment est venu de passer l'inspection de leurs celliers.

Le mauvais état du matériel vinaire : cuves, foudres, fûts, pressoirs, est la cause la plus générale des altérations qui s'observent dans les vins provenant de belles vendanges. Il ne dépend que de la volonté des viticulteurs d'éviter la plupart des accidents qui en découlent, en inspectant sérieusement ce matériel à la veille de la récolte, et en assainissant tout ce qui laisse à désirer.

La vaisselle vinaire neuve réclame également certains soins de préparation, si l'on veut éviter qu'elle ne communique des goûts défectueux au premier vin qu'on y logera. Chaque année, on nous envoie des échantillons de vins qui ont contracté des goûts ou des parfums plus ou moins étranges, en nous demandant les moyens de les corriger. Cette « correction » est presque toujours impossible, et ce sont autant de mauvais produits qui contribuent à faire la baisse, par la hâte qu'ont leurs détenteurs de s'en débarrasser à tous prix.

Affranchissement des cuves en maçonnerie. — Les cuves neuves en maçonnerie revêtues de ciment ne doivent jamais être utilisées, même pour une cuvaison, sans affranchissement préalable.

Nous avons déjà eu occasion de dire, dans ce journal, que le ciment était d'autant moins attaqué par le moût ou le vin qu'il était plus « sec » ; et l'on devrait s'y prendre au moins trois ou quatre mois à l'avance pour faire cimenter ou recimenter les cuves à vendanges.

Mais quel que soit l'âge du ciment, il convient de le traiter de la même façon, pour éviter toute chance de mauvais goût ou d'altération du vin.

Nous considérons comme indispensable d'emplir les cuves d'eau pure, que l'on y laisse séjourner huit à dix jours. C'est en même temps une façon de s'assurer de leur étanchéité : pendant les premiers jours, les parois absorbent un peu d'eau, le niveau baisse quelque peu, mais ne tarde pas à rester fixe si la cuve ne présente aucune fissure.

Lorsque l'eau est rare, on remplace trop

souvent ce remplissage par de simples aspersion, plus ou moins copieuses. C'est insuffisant, et le premier vin sortant des cuves ainsi traitées a presque toujours un goût de terre ou goût de ciment, dont on ne peut se débarrasser que par des moyens que la loi réprime.

Les cuves une fois vidées, on les laisse sécher pendant un jour ou deux, puis on les badigeonne, à deux reprises et à 48 heures d'intervalle, avec une solution d'acide tartrique à 20 ou 25 % (2 kilos à 2 kil. 500 d'acide tartrique dans 10 litres d'eau).

Après un léger rinçage à l'eau pure, la cuve est prête à être mise en service (1).

Il est toujours préférable de faire bouillir de la vendange, au moins une fois dans les cuves neuves, avant d'y loger le vin. Si l'affranchissement n'a pas été « parfait », le mal qui peut en résulter est moindre.

Dans tous les cas, lors du « premier remplissage » de la cuve, qu'il s'agisse de vendange ou de vin, il est prudent d'ajouter 25 ou 50 grammes d'acide tartrique par hectolitre de contenance, pour éviter la désacidification partielle du vin. Malgré les badigeonnages indiqués, en effet, les parois de ciment, qui sont loin d'être saturées, empruntent toujours un peu d'acide tartrique à la vendange. Cette addition d'acide tartrique ne serait superflue que s'il s'agissait de raisins peu mûrs et, par conséquent, très acides.

Lorsqu'une cuve a contenu une fois de la vendange ou du vin, il n'y a plus rien à y faire que de la maintenir propre par des lavages à l'eau pure.

Le Doryphora dans la Gironde

L'invasion des cultures de pommes de terre dans le Bordelais par le Doryphora (*Leptinotarsa decemlineata*), a pris des proportions qui ont soulevé une vive émotion. Ce redoutable parasite des pommes de terre avait suscité déjà, il y a quarante-cinq ans, des craintes légitimes en Europe, en raison des ravages qu'il exerçait aux Etats-Unis et de son apparition en Allemagne ; ce premier foyer fut rapidement éteint. A cette époque, des indications très précises furent publiées par les soins du ministère de l'Agriculture sur les mœurs et la description de cet insecte, et répandues à profusion dans tout le pays.

Actuellement, c'est sur une étendue de 250 kilomètres carrés environ que le Doryphora a pris possession des cultures de pommes de terre dans le département de la Gironde. Il paraît probable qu'il a été introduit avec des plants de pommes de terre provenant d'Amérique, et que cette introduction remonte à deux ans au moins. Plusieurs foyers sont déjà anciens. On peut s'étonner qu'ils n'aient pas été signalés plus tôt, puisque c'est seulement dans la deuxième quinzaine de juin qu'ils ont été découverts. Quoi qu'il en soit, le Service des épiphyties au ministère de l'Agriculture s'est mis immédiatement en mouvement. D'après les renseignements que nous avons reçus, la lutte par les arsenicaux a été organisée et se poursuit avec activité.

Pour permettre de faire face aux dépenses que cette lutte entraînera, un crédit de 500.000 francs a été demandé au Parlement par le ministre de l'Agriculture, et voté sans délai. M. Chéron a fait connaître qu'en vue d'avertir les cultivateurs de toutes les régions où la pomme de terre se cultive, une notice va être publiée incessamment sur les mœurs du Doryphora, afin que chacun puisse le reconnaître dès son apparition et puisse faire les déclarations prescrites par la loi. En effet, une loi du 15 juillet 1878, renforcée par celle du 13 juillet 1922, a ordonné la déclaration de tout foyer de l'insecte, en même temps qu'elle prévoit l'attribution d'indemnités aux cultivateurs dont les récoltes

(1) L'affranchissement des cuves en ciment peut aussi être obtenu par le procédé au silicate de potasse, qui consiste à badigeonner les parois des cuves, avec une solution chaude de silicate de potasse. On répète trois fois cette opération, en laissant sécher chaque fois ; la première fois avec une solution à 25 %, ensuite avec une solution plus concentrée (à 50 %). Il se forme sur les parois des cuves, une mince couche de silicate de chaux, inattaquable par les acides du vin.

seraient détruites par mesure de précaution.

Il convient d'ajouter que le Doryphora, s'il s'attaque surtout aux pommes de terre, ravage également les cultures de tomates, d'aubergines et de tabac. Il est nécessaire que, surtout dans la région du Sud-Ouest, toutes ces cultures soient surveillées. Des années ont été naguère nécessaires pour enrayer l'extension du fléau aux Etats-Unis ; l'attention doit rester en éveil pour que la lutte engagée actuellement atteigne aussi vite que possible le but poursuivi. On trouvera plus loin toutes les indications nécessaires pour reconnaître l'insecte, ainsi que les mesures administratives adoptées afin de réaliser la lutte.

Comme il est dit plus haut, il importe qu'une surveillance active soit exercée sur les champs de pommes de terre, non seulement dans la région aujourd'hui contaminée par le Doryphora, mais aussi dans les régions voisines. En effet, la vaste surface sur laquelle l'invasion s'étend actuellement est la preuve que le début de celle-ci remonte au moins à deux années, peut-être même à plusieurs ; rien ne démontre que l'on ne trouvera pas d'autres foyers que ceux constatés sur les deux rives de la Gironde.

Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, on doit se convaincre partout que l'on n'est pas en présence d'une simple algarade, comme en 1877, mais d'un danger réel et dont les effets sont déjà trop manifestes. Il importe donc que l'on apprenne à distinguer l'insecte, facile d'ailleurs à reconnaître, à raison de sa taille et de celle de sa larve. C'est pourquoi nous reproduisons la description complète de l'insecte et de ses mœurs, qui a été donnée naguère dans le *Journal d'Agriculture pratique* (numéro du 2 août 1894), par M. P. Lesne, assistant au Muséum d'Histoire naturelle :

Le Doryphore ou Chrysomèle du Colorado, de son nom véritable *Leptinotarsa decemlineata*, appartient à la tribu des Chrysomèles vraies. Sa coloration est jaune, avec des taches noires sur la tête, le corselet, le dessous du corps et les pattes ; cinq lignes noires parallèles parcourent chaque élytre dans sa longueur. Sa taille est d'environ 12 millimètres.

Dès que la pomme de terre commence à pousser ses parties aériennes, le Doryphore apparaît. Il dépose ses œufs à la face inférieure des feuilles, par groupes de 30 à 40, rangés perpendiculairement au limbe et formant des plaques jaunes dont la couleur devient de plus en plus foncée. Une seule femelle pond environ 150 œufs.

Au bout d'une huitaine de jours, ces œufs éclosent, et les petites larves qui en sortent se mettent à ronger le feuillage. En quinze ou vingt jours, leur croissance est ordinairement achevée. Elles mesurent 14 ou 15 millimètres de longueur. Leur coloration est jaune orangé avec la tête, le dessus du prothorax et les pattes noires ; leur énorme abdomen est marqué de taches noires sur les côtés.

La nymphe, qui a lieu en terre, ne dure que douze ou quinze jours.

L'adulte ronge aussi les feuilles de la pomme de terre. Ses ailes rouges qui, à l'état de repos, sont repliées sous les élytres, lui permettent de voler au loin. Il s'accouple bientôt et donne naissance à une seconde génération qui parcourt le cycle que nous venons de retracer. Cette seconde génération se développe dans le courant de juin et est elle-même suivie en août d'une troisième génération.

Les trois générations sont plus ou moins nettement distinctes ; mais si l'on trouve des Doryphores sous les divers états pendant toute la durée de végétation de la pomme de terre, il n'est pas moins vrai que les individus qui cherchent une retraite pour passer l'hiver, sont les arrière-petits-fils de ceux qui ont hiverné l'année précédente. C'est, en effet, à l'état adulte que le Doryphore passe la mauvaise saison, sous les pierres, sous la mousse ou sous les écorces, mais le plus ordinairement en terre à une assez grande profondeur, 40 à 60 centimètres environ. Les labours profonds de printemps en ramènent parfois un grand nombre à la surface du sol.

On conçoit qu'avec une telle facilité de multiplication, le Doryphore puisse ravager de grandes surfaces en peu de temps. Si l'on calcule qu'une seule femelle donne au moins naissance à une centaine de nouveaux individus qui, au bout de chaque année, et grâce aux trois générations successives, donnent un chiffre d'un million de descendants, on s'explique les énormes

ravages de cette espèce dans l'Amérique du Nord.

On suppose généralement que l'importation du Doryphora est due à l'importation de plants de pommes de terre ; mais là n'est pas tout le danger. En 1877, l'insecte fut trouvé à Brême, dans une cargaison de maïs ; la même année, il parut avoir été apporté à Cologne dans des emballages de porc salé qui furent jetés au fumier. La plus active surveillance s'impose donc sur les sacs et sur les matières végétales qui servent aux emballages.

Il résulte d'une communication du docteur Feytaud, directeur de la Station entomologique de Bordeaux, que les procédés de destruction par les composés arsenicaux sont employés pour détruire les foyers existants et pour établir une zone de protection autour de ces foyers. De l'énergie avec laquelle cette lutte sera poursuivie dépendra le succès définitif, comme de la vigilance exercée partout dépendra l'arrêt de l'invasion.

H. S.

(Agriculture Pratique.)

Amélioration du régime alimentaire DU BÉTAIL (1)

La question de l'alimentation du bétail a une importance capitale : c'est de toutes celles qui s'imposent actuellement à notre attention la plus intéressante pour l'agriculture et le pays. En effet, susceptible de développer la production d'un cheptel plus nombreux et plus productif, et, seule, capable de procurer à bon marché les engrais nécessaires à l'obtention de récoltes de plus en plus intensives, elle constitue le principal et, peut-être, le seul moyen d'arriver vite et complètement au relèvement économique de la France épuisée et meurtrie par quatre années d'une impitoyable guerre.

Mais que faut-il entendre par alimentation rationnelle ? Au sens économique qui nous intéresse surtout, le problème est d'accroître, de plus en plus, le rendement de la machine animale dans les transformations diverses qu'elle impose au monde végétal et dans les produits variés (force motrice, viande, graisse, lait, etc...), qu'elle réalise par ces transformations. Alors, la question relève à la fois de l'agriculture qui livre la matière première (l'aliment) et de la zootechnie qui dispose des agents de transformation (les animaux).

Accroître la fécondité du sol qui fournit la plante et la puissance transformatrice de l'animal qui lui donne son utilité nouvelle, tel est le double but qui sollicite l'effort humain et où s'achemine beaucoup trop lentement le progrès dans l'exploitation de nos machines animales domestiques.

Présenté ainsi dans sa signification la plus large, le problème devient trop complexe ; car nous pourrions dire avec Baudement, qu'il contient toute la zootechnie ! Je dois le circonscire en lui laissant son caractère économique ; et, réduisant l'ampleur de la question aux contingences et aux utilités pratiques, je le formule ainsi : mettre les animaux de la ferme tels qu'ils sont, en état de tirer le meilleur parti possible des ressources alimentaires telles qu'elles sont !

Le problème ainsi posé, se limite au terme actuel de l'évolution agricole et de l'évolution zootechnique. C'est une question pratique dont la solution est recherchée par deux voies essentielles : la science qui, poursuivant des solutions exactes procède avec méthode et lenteur, mais formule des règles précises ; et l'empirisme qui n'a pas le temps d'attendre et dont les essais ou les tâtonnements contiennent au moins des résultats provisoires. Par ces deux voies, le problème aboutit à la formule de l'alimentation rationnelle : fixer la nature, la préparation et la proportion des substances alimentaires usuelles qui, pour une situation culturale donnée et dans les circonstances économiques actuelles doivent assurer le parfait gouvernement des machines animales.

Dans le cas particulier qui fait l'objet de cette réunion et, conformément à la question posée par le Congrès, nous avons à examiner l'« amélioration du régime alimentaire dans notre région » (région du Sud-Ouest).

(1) Rapport au Congrès agricole de Toulouse.

Il s'agit de réformes à introduire dans l'alimentation du bétail, en vue de satisfaire aux nécessités nouvelles que les découvertes de la science et les circonstances économiques font incessamment surgir ; il s'agit d'augmenter effectivement ou virtuellement, la masse alimentaire offerte aux animaux, par une transformation des moyens de production ou en accroissant par un choix plus judicieux et une préparation plus rationnelle, l'effort nutritif des substances destinées à la nourriture du bétail.

Alors, le problème se présente avec un caractère d'actualité très pressant. Il est d'un intérêt immédiat très grand, le plus intéressant de tous les problèmes que soulève la notion du progrès agricole. Il doit donc éveiller la sollicitude de tous les éleveurs et propriétaires d'animaux.

Mais bien que circonscrit, le problème demeure complexe et délicat. Pour le résoudre, nous devons examiner successivement :

Ce qui se fait ! Quelles sont les conditions actuelles du régime ;

Ce qui devrait être fait ! Règles de l'alimentation rationnelle ;

Ce qu'il faut faire ! Etudes des moyens à mettre en œuvre, pour l'amélioration du régime alimentaire en montagne, en coteau et en plaine.

(A suivre).

J. GIRARD,

Professeur de Zootechnie

à l'École nationale vétérinaire de Toulouse.

LES RÉCOLTES

CÉRÉALES

Notre dernier bulletin a publié une sorte de revue générale de la situation des récoltes au début de la campagne. Depuis, les travaux se sont généralisés et nous sommes en pleine moisson dans l'Ouest. Le Midi a terminé. Les battages sont même commencés sur plusieurs points dans notre département.

Si la note générale est peu satisfaisante, cependant on semble revenir par endroits sur le pessimisme des premières évaluations. Ce matin, le Bulletin des Halles, organe toujours bien informé, laisse entrevoir une amélioration sensible.

« Si les constatations sont toujours divergentes en ce qui concerne le rendement, on doit cependant reconnaître que les impressions pessimistes tendent à diminuer et il n'est pas exagéré de dire que les évaluations ont gagné 5 millions de quintaux depuis quinze jours. La plupart des échantillons présentés hier et aujourd'hui accusaient un développement de grains excellent ; une compétence du Loir-et-Cher nous signale que des battages ont été indiqués jusqu'à 32 et 35 quintaux par hectare avec un poids de 80, 78 et 77 kilos et l'on enregistre des constatations de même ordre en Beauce et en Seine-et-Oise. Aussi le ton des transactions demeure-t-il au calme ».

Dans notre région nous doutons que la même amélioration puisse être constatée. La dernière semaine avait été nettement mauvaise pour la moisson qui se faisait par des alternatives de temps pluvieux et de brumes. Ces jours derniers ont été plus favorables, et on aura pu couper et lier, rentrer même dans les granges sans inconvénients.

Les cours se maintiennent très fermes pour les lots très rares de vieux blé qui sont recherchés par la minoterie en vue de mélanges nécessaires pour utiliser les blés nouveaux, insuffisamment murs et secs. La minoterie est par ailleurs bien approvisionnée pour le moment en blés étrangers de bonne qualité.

Le Gouvernement semble renoncer actuellement à l'emploi obligatoire des succédanés, mais il prend des mesures pour imposer à la meunerie un taux de blutage donnant un supplément de 4 à 5 o/o de farine moins belle, mais très panifiable encore.

Les vieux blés obtiennent assez facilement le prix de 80 fr., les nouveaux en qualité loyale et marchande se paient jusqu'à 78 fr. en très prompt livraison, 76 et 77 sans garantie de délai d'expédition.

Pour les autres céréales, les prix ne sont pas encore bien établis. Pour les avoines notamment les renseignements sont très

contradictoires. Le rayon de Paris, Beauce, Brie, Eure-et-Loir, annoncent une grosse récolte. La Bretagne et le plateau central sont très mal partagés en avoines d'hiver.

VINS

Les apparences sont toujours magnifiques, bien que le mildew et même l'oïdium apparaissent dans plusieurs régions. Le mal n'est guère important. Si on constate parfois un peu de blanc dans les grappes, ce n'est guère que dans les pointes que des feuilles poussées depuis le dernier sulfatage paraissent un peu touchées du mildew. Les viticulteurs sont pleins de courage et procèdent actuellement encore à un nouveau traitement.

Dans l'ensemble les muscadets paraissent mieux partagés que les gros-plants, qui sont pourtant fort beaux.

Il n'est pas question de prix ni pour les uns ni pour les autres.

Le haut prix des futailles, le coût très élevé probable de la main-d'œuvre pour les vendanges influenceront très certainement les décisions des récoltants.

Appareils de Sulfatage et de Soufrage A DOS D'HOMME

MARQUE VERMOREL

Pulvérisateur Eclair, 98 fr. franco gare en colis postal. — Balancier à droite ou gauche à la demande.

Soufreuse Torpille N° 1, 71 fr. franco gare en colis postal.

Le même plus petit modèle, 63 fr., gare en colis postal.

Chaux pour l'Agriculture

Chaux de Montjean

Grosse chaux, en belle pierre blanche 56 »

Chaux menue, ou cendre de chaux 25 »

Chaux agricole, mélangée..... 50 »

Les 1.000 kilos sur wagon départ

Poids de l'hectolitre de grosse chaux, 92 à 95 kilos.

Pureté : 90 o/o de chaux pure.

Chaux grise de Saint-Pompain (Deux-Sèvres)

50 fr. le mètre cube franco toutes gares grands réseaux, Sud de la Loire.

55 fr. le mètre cube franco toutes gares grands réseaux, Nord de la Loire.

Poids du mètre cube, environ 7 à 800 k.

Cours des Marchés de gros

Sauf variations et à titre de renseignement Nantes, le 4 août 1922.

GRAINS ET FARINES

		PRIX DES 100 KILOS	
Froment	1921	78 à 80	
Seigle	»	70	Nom.
Avoine	»	75	Nom.
Orge	»	55	Nom.
Sarrasin	»	80 à 85	
Son	»	43 à 00	
Fèves	»	00 à 00	
Farine	102 à 00	

FOURRAGES

Foin, les 500 k. hors ville	100 »	à 115 »
Paille, —	60 »	à 65 »
Foin, les 500 k. en ville	130 »	à 140 »
Paille, —	80 »	à 85 »

VINS (prix nominaux)

Muscadet, 1 ^{er} choix, nu 1921	560 à 600
Muscadet, 2 ^e choix, nu 1921...	100 à 550
Gros-plant, 1 ^{er} choix, nu 1921...	280 à 320
Gros-plant, 2 ^e choix, nu 1921	240 à 250

BESTIAUX

Paris-La Villette, le 3 août 1922.

Espèces	Amenés	Vendus	Kilo sur pied		
			1 ^{re}	2 ^e	3 ^e
Bœufs	989	999	3.78	2.91	2.31
Vaches	615	610	3.68	2.64	2.03
Taureaux	230	228	2.64	2.31	2.03
Veaux	1.843	1.715	3.74	3.54	2.80
Moutons	5.277	5.277	5.40	4.15	3.50
Porcs	1.775	1.775	6.00	5.80	5.50

PRODUITS DIVERS

Sauf variations

SAVONS (marques diverses)

Prtz, les 100 kilos en barres, à Nantes et en sortie d'octroi, par 1/2 caisse de 75 kilos environ :

Blanc 72 % d'huile.....	208 00
Blanc 64 % d'huile.....	191 00
Blanc 60 % d'huile.....	191 00
Bleu pâle	174 00

Majoration de 5 francs par 100 kilos pour livraison en morceaux de 500 et 400 grammes.

Nous pouvons offrir à nos syndiqués des savons blancs de Marseille par caisses de 50 kilos en sortie d'octroi :

Qualité supérieure, blancs, 72 % d'huile :

En barres.....	205 fr. les 100 kilos
En morceaux	208 »

HUILES

HUILE DE TABLE « La Cardinale »	55 50
HUILE D'OLIVE garantie pure.....	70 00

L'estagnon de 10 kilos, brut pour net, pris à Nantes ou franco toutes gares.

PRODUITS DIVERS

pour la nourriture du bétail pouvant être fournis par le Syndicat

Tous ces prix sans engagement

Manioc en farine pour veaux (sacs de 75 k.) 69 »

Riz Saïgon importation n° 2..... manque

Brisures de riz 1 et 2..... manque

Brisures de riz Cargo (sacs de 100 kilos) 64 »

Farine basse de riz (sacs de 75 k.) 52 »

Remoulage de fèves (sacs de 75 k.) 52 »

Les 100 kilos pris à Nantes ou sur wagon Nantes.

Diminution de 2 fr. par 100 kilos pour les marchandises prises à l'usine de Chantenay ou sur wagon Chantenay.

TOURTEAUX EN FARINE ET EN PAINS

Arachides Rufisque blancs..... Manq.

Arachides Rufisque courant..... Manq.

Coprah en pains 64 »

En sacs de 100 kilos wagon Nantes en magasin par toutes quantités

Arachides Coromandel, en sacs de 75 kilos sur wagon Chantenay, les 100 kilos 57 50

Palmistes, en sacs de 50 kilos, sur wagon Chantenay, les 100 kilos. 48 »

Majoration de 3 fr. pour livraison Nantes

Tourteau de maïs broyé..... 65 50

Manioc en cossettes..... 63 »

Manioc en farine..... 66 »

Farine grasse de maïs PRIMA..... 72 »

Maïs blanc du Tonkin..... 60 »

Granulé condensé pour volailles... 57 00

Les 100 kilos logés, livrés en sacs de 50 kilos, sur wagon Vertou

Poudre d'os alimentaire..... 57 »

Farine d'os alimentaire..... 62 »

Les 100 kilos logés, sur wagon Vertou

Aliment mélassé l' « Intensif »..... 43 »

Les 100 kilos logés, livrés en sacs de 75 kilos

Son mélassé..... 60 00

Les 100 kilos logés, en sacs de 75 kilos sur wagon Chantenay

Mélasses Say, manque temporairement.

Son mélassé Say..... 58 »

Paille Say..... 43 »

Les 100 kilos logés en sacs de 75 et de 50 kilos sur wagon Nantes ou pris à Nantes.

ANNONCES INSEREES SANS AUCUNE INTERVENTION DU SYNDICAT

De Dion Bouton

LOIRE-INFERIEURE

AUBRON, à Nantes ; DEBRAY & LEGÉ, rue St-Jacques, Nantes ; BONNEAU, à St-Sébastien-lès-Nantes ; HUCHET, à Vertou ; GOBIN, à Château-Thébaud ; CORMERAIS, à Rezé ; LAILLÉ, à La Chapelle-des-Marais ; HERY, à Guérande ; VIAUD, au Poulliguen ; GROLOT, à St-Nazaire ; OUAIRY, à St-Gildas-des-Bois ; BIDEZ, à Héric ; PAGEAU, à Mauves-sur-Loire ; BRAUD, à St-Julien-de-Concelles ; LEMAITRE, à Carquefou ; LOYEN, à Blain ; LAUNAY, à St-Colombin ; LAILLÉ, à Legé ; HAMON, à Pornic ; MORICEAU, à St-Père-en-Retz ; PERRAUD, à Corsept ; DANIEL jeune, à Vue ; GUITTENY, à St-Hilaire-de-Chaléons ; BAILLEUX, à Machecoul ; DAVID, à Ancenis ; HUBERT, à Varades ; MARCHAND & GUIHAIRE, à St-Nicolas-de-Redon ; FAIT-FEU, à Beslé ; MACE, à Rougé ; FAUCHEUX, à Châteaubriant ; FOURNY, à Joué-sur-Erdre ; RACINE, à Nort-sur-Erdre ; CHESNEAU, à Sucé ; MOISAN, à Pontchâteau ; DUBOURG, à Nozay ; POUPART, à Glesson ; RAIMBAULT, à Issé ; RENAUD, à St-Etienne-de-Montluc.

JARDINIERS ! AGRICULTEURS !

Assurez-vous contre la Grêle

Un Cyclone de Grêle qui dure un instant peut anéantir Serres et Châssis, Fruits et Récoltes.

Assurez-vous contre la Grêle à la

C^{ie} d'Assurances Générales

CONTRE LES ACCIDENTS

L. Feildel & H. Devorsine

1, Rue Affre — NANTES

GUANO

de Poissons Jodet-Angibaud,

Engrais organiques

Résultats merveilleux pour la Vigne

43 fr. les 100 kilos, gare de Nantes

Passez Commandes :

E. LEMERLE, Le Lion d'Or, Nantes

REPRESENTANTS EN RAPPORT AVEC LA CULTURE, actifs et sérieux, pour la vente des semences de blés et avoines sélectionnés, sont demandés par MAISON de PRODUCTION. Ecrire en donnant aptitudes et références à la maison GRAVE-LINE-DUBOIS, BEUVRY (Nord).

PHARMACIE DE PARIS
Rue d'Orléans
PHARMACIE D'ORDONNANCES — LA PLUS VASTE DE PROVINCE

OFFRES ET DEMANDES

OFFRES

59. — A louer à moitié fruits pour la Toussaint 1922, 3 hectares de vignes environ, en très bon état, et environ 1 hectare 1/2 de terre, commune de Monnières.

60. — A vendre : Chiots bassets griffons vendéens race pure.

61. — A vendre : 1° Pointer mâle blanc, taches marron, 20 mois, arrêté. Docile, parents excellents. — 2° Basset tricolore, 41 c/m, excellent lanceur-meneur, 6 ans.

63. — A vendre : Nantaises et bordelaises vides vin blanc.

64. — A vendre : appareil à sulfater à bât, tout en cuivre, très bon état.

65. — A louer à prix d'argent pour la Toussaint 1923, une ferme 27 hectares située dans les communes de Pouillé et de Pannecé.

66. — A vendre : cheval hongre, 4 ans, bai-rubicon, 1 m. 65, père étalon Et.; garanti doux d'écurie et d'attelage, vite, absolument sain.

67. — A vendre, un pressoir à long fût, 2 maies et 4 cuves de 3 barriques chacune, le tout en excellent état. On vendrait séparément chacun de ces objets.

68. — A vendre, un broyeur à pommes. Bon état. Marque Texier, de Vitry.

69. — A vendre, un trieur en très bon état.

DEMANDES

66. — On demande à acheter d'occasion une pompe aspirante et refoulante d'un débit d'environ 1.500 litres.

67. — On demande un chien basset fauve breton pour lapins, broussailleur, ajoncs. Essai.

68. — On demande ménage avec enfants en âge de travailler, pour exploiter à moitié fruits une ferme de 20 hectares environ, située aux environs de Nantes (culture maraîchère).

69. — On demande ménage vigneron, le mari connaissant toutes cultures, la femme sachant bien traire les vaches, faire la lessive.

70. — On demande ménage, l'homme jardinier-cocher, la femme cuisinière et basse-cour.

71. — On demande jeune homme aide-jardinier, toutes mains.

72. — On demande famille, 4 travailleurs sérieux pour exploitation un peu importante.

73. — On demande Basset à jambes torses, broussailleur, ajoncs. Essai. Pour chasser seul.

74. — On demande célibataire ou veuf pour s'occuper de la culture de la vigne.

75. — On demande pour Pont-Rousseau et pour la Toussaint 1922, un ménage : le mari, jardinier, fleurs et légumes ; la femme petite basse-cour et à toutes mains.

76. — On demande pour le 1er octobre, un ménage jardin et basse-cour.

Le Gérant : Th. PIGRÉE.

ANNONCES INSEREES SANS AUCUNE INTERVENTION DU SYNDICAT

FAITES
VOS
ACHATS

AU BON MARCHÉ
CHEZ
BRUNNER FRÈRES

LAINAGES, SOIERIES
BONNETERIE, CHEMISERIE
LINGERIE
CONFECTIONS pour HOMMES
pour DAMES, pour ENFANTS

LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT L'OUEST

ENGRAIS SPECIAUX

POUR
Morticulture — Outils Maraîchers
Pépiniéristes — Arbres Fruitiers

— INSECTICIDES —
DE TOUTE NATURE
et fabriqués spécialement pour les différentes
espèces d'insectes nuisibles

Traitement des Maladies de la Vigne

PRODUITS ANTICRYPTOGAMIQUES
DÉSINFECTATION DU SOL

DEMANDER RENSEIGNEMENTS ET CATALOGUES

Joseph CROUAN
8, Quai de la Fosse - NANTES (Loire-Inf.)
Téléphone 22.67

POUR VOS GRILLES
& PORTES EN FER
Poutailleurs, Volières,
EMPLOYEZ



MEPMEX

PEINTURE
— D'ACIER —

Anti-rouille puissant
préserve les métaux
de l'oxydation.

NOTICE ET RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE A
PAUL MARTINETTY - NANTES

Élévateurs d'Eau Chaîne Hélice
BESSONNET-FAVRE - Châtellerault

Ni tuyaux, ni godets. Solidité. Pose facile.
Toutes profondeurs

Remplace avantageusement les pompes
PORTZAMPARC & RENEAUME
1, Rue d'Alger, NANTES — Tél. 23.58

PRETS aux propriétaires et aux acheteurs
d'immeubles amortissables à long
terme avec facilités de remboursements anti-
cipés. Direction départementale du CREDIT
FONCIER DE FRANCE, 9, rue Gresset, Nantes.

CORDERIE — FICELLERIE
Toiles - Sacs - Bâches
H. Bigeard
18, rue Saint-Léonard - NANTES

Ficelles blanches et goudronnées, Traits
Longes, Guides, Câbles
Câbles métallique, Tuyaux, Toile, Lièuses



Machines Agricoles et Industrielles

Maison fondée en 1833
LOTZ FILS DE L'AINÉ
Rue Canclaux - NANTES

Ses Locomobiles

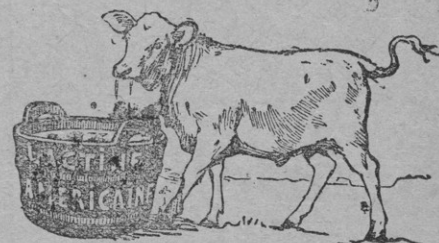
Ses Batteuses

Ses Egrenieuses

Dépôtaires des Etabliss. DOUGE,
de Besançon
MOTEURS « DOLO »
A ESSENCE, PÉTR., GAZ PAUVRE

LACTINE AMÉRICAINE

Seule farine alimentaire stérilisée
à 3 centimes le litre,
Qui donne des **VEAUX BLANCS**,
à chair ferme et lourde,
Qui évite la tuberculose, excite
l'appétit, facilite la digestion,
guérit la diarrhée et se prépare
sans faire cuire.



En Vente chez : RÉMOND, grains à Nantes - AUDRAIN, Épicier à Blain - DEMASSARD,
Boulangier à Chateaubriant - COUREBIN, grains à Ancenis - RINEAU, grains à Glisacn.

S^{te} A^{me} de Travaux Métalliques

CAPITAL SOCIAL : 30 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL : Chemin de Birambits, 38 - BEGLÉS

Usines à Begles (près Bordeaux), Mussidan (Dordogne), Dax (Landes)
et Arras (Pas-de-Calais)

Emission de 20.000 Bons 7% de 500 Fr.

Rapportant un Intérêt annuel de 35 Fr.

net de tous impôts présents et futurs, payable le 1^{er} Janvier et le 1^{er} Juillet,
faisant partie des 36.000 Bons
dont la création a été autorisée par l'Assemblée générale du 11 Avril 1922

Remboursement. — Ces bons sont remboursables à 500 francs, net d'impôts
présents et futurs, par voie de tirage au sort, à partir du 1^{er} juillet 1927, en dix
annuités égales.

La Société se réserve le droit, à partir du 1^{er} juillet 1927, et moyennant
un préavis de six mois, d'anticiper ou d'accélérer l'amortissement.

Garantie. — La Société s'engage à ne consentir aucun privilège, sous forme
de garantie hypothécaire ou autre, au profit de l'un quelconque de ses créanciers
actuels ou futurs, soit de porteurs de titres, bons ou obligations qu'elle viendrait
à émettre ultérieurement, sans en faire bénéficier proportionnellement les bons
de la présente émission.

Société Civile. — Une Société Civile sera constituée pour représenter les
porteurs des dits 36.000 bons dans tous leurs rapports avec la Société.

Prix d'Emission : 495 Fr.

Jouissance : le 1^{er} Juillet 1922

(Le cas échéant, il y aura lieu d'ajouter ou de retrancher le montant
des intérêts courus)

(La cotation à la Bourse de Bordeaux et à celle de Paris sera demandée)

Les Souscriptions sont reçues :

à la **Banque MASSIOT & C^{ie}**, à NANTES, 18, rue Crébillon
et dans toutes ses Succursales et Bureaux

SOCIÉTÉ ANONYME DE TRAVAUX MÉTALLIQUES

Cette Société a tenu son Assemblée générale ordinaire le 28 juin, à Bordeaux.
Les bénéfices nets réalisés au cours de l'exercice 1921, ont été de 2.623.682 fr. 68 contre
2.386.521 fr. 16 en 1920.

Le dividende, fixé à 12 % comme précédemment, absorbe 1.320.000 fr., les tantièmes
196.254 fr. 10 ; le surplus des bénéfices, sauf 125.016 fr. 43 reportés à nouveau, est affecté à
la réserve légale et aux amortissements.

Depuis la clôture de l'exercice, la Société a absorbé trois firmes du Nord ; pour réaliser
cette opération, elle a porté son capital de 11 à 30 millions.

Les nouveaux moyens d'action mis ainsi à sa disposition vont lui permettre de prendre
une part importante à la reconstruction du Nord.

La Bicyclette **LACSAP** SUR
Pneus **RUSSEL**

est la Marque des Champions
Le Rêve de tous les Cyclistes

GROS : 3, place Edouard-Normand, NANTES

PHARMACIE DE LA PETITE-HOLLANDE

O. PILLET, 1, rue Haudaudine et 149, quai de l'Hôpital, Nantes

PRODUITS DE PREMIER CHOIX → BAISSÉ DE PRIX